



## Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTSD du 25 janvier 2021

---

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

L'année 2020 a été éreintante pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale. Face à un contexte sanitaire inédit, l'ensemble de ses acteurs a dû s'adapter au quotidien pour répondre au double défi de la continuité pédagogique et du respect du protocole sanitaire. Ces acteurs de terrain, sur lesquels repose celui-ci, sont aujourd'hui dans un état d'épuisement généralisé tant physique que moral.

Dans le contexte sanitaire connu depuis début 2020, les injonctions tardives du vendredi soir pour le lundi matin, transmises par les canaux d'informations en continu - pour ceux qui ont encore un peu de temps à y accorder - ces injonctions successives, incessantes voire contradictoires comme l'annonce de l'auto-confinement des élèves à deux jours des vacances, mettent à mal les agents de tous les corps, au bord de la rupture. Ce rythme infernal est nuisible à la santé physique et mentale de tous les personnels. Le manque d'anticipation dans le déroulement des épreuves du baccalauréat du mois de mars en est encore un exemple. Tout comme l'interdiction du jour au lendemain de la pratique sportive en intérieur dans les établissements scolaires ou encore la mise en place d'un nouveau protocole en restauration scolaire. A **l'UNSA Education** la sécurité des personnels et des élèves demeurent la priorité absolue et si la situation sanitaire nécessite des évolutions constantes, a minima, une information directe des acteurs du terrain et un réel temps de mise en place seraient la moindre des choses.

L'Education Nationale est aujourd'hui soumise à la brutalité de notre Ministère. Cette absence de considération amène à une forme de violence institutionnelle. Ce mot est fort mais il est le plus représentatif du ressenti des agents, agents qui n'en peuvent plus et se doivent aujourd'hui de se projeter sur la rentrée prochaine pour en préparer les modalités. La nouvelle réduction de moyens et le transfert des heures postes en heures supplémentaires sont la goutte de trop qui fait éclater la colère des personnels enseignants face à cette violence institutionnelle.

L'an passé déjà, le travail de répartition des DG a été compliqué avec des tensions accrues dans les équipes et des choix pédagogiques relayés au second plan derrière le maintien des postes et l'évitement de trop nombreux compléments de service. Les collègues ont dû absorber un trop grand nombre d'heures supplémentaires. A cela s'est ajouté d'autres dispositifs lourds en heures au quotidien comme devoirs faits. Et cette année, cette politique de sape est encore accentuée. Elle illustre, s'il le fallait, l'absence de véritable dialogue social avec le ministère qui n'est pas en capacité d'écouter son personnel ni de se rendre compte des réalités de terrain.

Alors, que les effectifs continuent de croître dans le second degré (+ 43 518 élèves), le ministère supprime 1 800 postes en affichant une « compensation » par l'équivalent de 1 847 emplois en HSA. Dans notre académie, c'est 160 ETP qui sont supprimés et 95 emplois en HSA qui seront à ventiler. Le collège est le souffre-douleur de cette politique budgétaire avec 83.5 suppressions de postes. Notre département connaît le plus haut taux d'HSA de l'académie, en moyenne à 9.53% avec des établissements qui frôlent donc les 10% et les dépassent même ! Quant aux IMP, l'enveloppe se tarit elle aussi. Faudra-t-il là encore choisir entre ne plus assurer les missions hors face à face élèves ou les poursuivre gracieusement ? Enfin, le classement des établissements pour les calculs de dotation... S'ils n'ont pas d'incidences aujourd'hui, ce n'est qu'en termes de structures et pas en termes de moyens ! Croyez-nous, l'incidence psychologique de cette annonce sur les équipes est, quant à elle, de taille !

Ce choix politique est un choix qui refuse ostensiblement de prendre en compte l'évolution démographique pour s'éviter d'assumer les recrutements nécessaires aujourd'hui, au seul motif que les baisses d'effectifs dans le premier degré, finiront par atteindre le second degré. Cet argument n'est pas recevable. Les choix ont un prix pour le second degré : celui des conditions d'apprentissage décentes pour les élèves et celui des conditions de travail sereines pour les personnels.

Cette flambée des HSA, la perte des IMP, les suppressions de postes, les compléments de service, les conditions de travail dégradées, la frustration de ne pouvoir répondre aux besoins d'élèves de plus en plus fragilisés socialement et scolairement, la surcharge de travail et l'épuisement professionnel ne sont plus des risques à venir mais une réalité des collèges de notre département. Par cette DG, le ministère asphyxie scrupuleusement et méthodiquement les personnels.

La colère monte, la colère gronde au sein des personnels. Et cette colère ne semble pas être entendue par notre ministère. Pire, par décisions de toutes sortes, tant du point de vue de la communication que des moyens, il continue de l'attiser.

C'est pourquoi le **SE-Unsa 38** appelle les enseignants à la mobilisation demain, mardi 26 janvier et demande la saisine d'un CHSCTD extraordinaire sur la mise en place du protocole sanitaire et plus particulièrement les Risques Psycho Sociaux de tous les agents et la question du temps de restauration scolaire en collèges.

De plus, **L'UNSA Éducation** et ses syndicats, par un courrier aux parlementaires, alertent sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire 2021 dans le second degré et demandent que le Parlement initie au plus vite un correctif budgétaire.

**Pour l'UNSA Education**

**Sophie DESCAZAUX  
Stephan AMOZIGH**